	
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Date de révision: 11.01.2017
	Date d'impression: 14.05.2018
	Numéro de la FDS: 000000094975
SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique 872591	Version: 1.3

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS\_FR

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30  
Huile moteur synthétique

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Huile pour moteur, engrenages et lubrification.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline  
Wieldrechtseweg 39  
3316 BG Dordrecht  
Pays-Bas  
+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou  
prendre contact avec le CSR local

SDS@valvoline.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

00-800-825-8654 / 001-859-202-3865, ou appeler  
le SAMU en composant le 01 40 05 48 48

### Informations sur le produit

+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre  
contact avec le CSR local

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### Étiquetage supplémentaire:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH208 Contient C14-16-18 Alkyl phenol. Peut produire une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

#### Conseil supplémentaire

Pas d'information disponible.


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 11.01.2017

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: 00000094975

SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 1.3

872591

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2 Mélanges**
**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement	72623-87-1 276-738-4 01-2119474889-13-xxxx	Asp. Tox.1; H304	>= 90,00 - <= 100,00
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7 265-157-1 01-2119484627-25-xxxx	Asp. Tox.1; H304	>= 1,00 - < 2,50
huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitement	72623-86-0 276-737-9	Asp. Tox.1; H304	>= 1,00 - < 2,50
Reaction products of Benzeneamine, N- phenyl- with nonene (branched)	36878-20-3 01-2119488911-28-xxxx	Aquatic Chronic4; H413	>= 1,00 - < 2,50

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas d'exposition ou en cas de malaise.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la : Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires.


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 11.01.2017

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: 00000094975

SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 1.3

872591

peau : Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Appeler un médecin. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes : Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau, peuvent inclure :  
acné  
troubles de l'estomac ou des intestins (nausées, vomissements, diarrhée)  
irritation (nez, gorge, voies respiratoires)

Risques : Une aspiration aiguë de grandes quantités de produit chargé d'huile peut provoquer une grave pneumonie par aspiration. Les patients qui aspirent ces huiles devraient être suivis pour surveiller le développement de séquelles à long terme. Une aspiration répétée de petites quantités d'huile minérale peut donner lieu à une inflammation chronique des poumons (c'est-à-dire, pneumonie lipidique), qui peut progresser en une fibrose pulmonaire. Les symptômes sont souvent subtils et les changements radiologiques semblent pires que les anomalies cliniques. Occasionnellement, une toux persistante, une irritation des voies respiratoires supérieures, un essoufflement en cas d'effort, une fièvre et des expectorations hémopto#ques se produisent. Il est peu probable qu'une exposition par inhalation à des aérosols d'huile en dessous des limites actuelles d'exposition professionnelle provoquent des anomalies pulmonaires.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 11.01.2017

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: 00000094975

SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 1.3

872591

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**
**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Eau pulvérisée  
Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone  
Hydrocarbures  
oxydes d'azote

**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**
**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate.  
Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.  
Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 11.01.2017

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: 000000094975

SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 1.3

872591

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Ne pas fumer. Le récipient vide est dangereux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Équipement de protection individuel, voir section 8. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 11.01.2017

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: 000000094975

SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 1.3

872591

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1 Paramètres de contrôle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**8.2 Contrôles de l'exposition**
**Mesures d'ordre technique**

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) de ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection des mains

Remarques : Caoutchouc nitrile caoutchouc butyle

Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps

: Porter selon besoins:  
Vêtements étanches  
Chaussures de sécurité  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

---

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : liquide

Couleur : ambre

Odeur : huileux

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH :


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 11.01.2017

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: 000000094975

SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 1.3

872591

Non applicable

point d'écoulement : Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : 215 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 0,851 g/cm<sup>3</sup>

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : 57,5 mm<sup>2</sup>/s (40 °C)

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

**9.2 Autres informations**

Donnée non disponible


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 11.01.2017

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: 000000094975

SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 1.3

872591

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1 Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

**10.4 Conditions à éviter**
**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Oxydants forts

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux : dioxyde de carbone et monoxyde de carbone  
Hydrocarbures  
Oxydes d'azote (NOx)

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation  
Contact avec la peau  
Contact avec les Yeux  
L'ingestion

**Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,58 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'inhalation dans les classifications SGH.  
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg  
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

**Composants:**




**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 11.01.2017

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: 000000094975

SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 1.3

872591

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités  
 Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15 g/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5 g/kg

**Composants:**

huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitement  
 Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

**Composants:**

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)  
 Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
 Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.  
 Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement  
 Espèce: Lapin  
 Résultat: Pas d'irritation de la peau

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités  
 Résultat: Légère irritation passagère

huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitement  
 Résultat: Pas d'irritation de la peau

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)  
 Espèce: Lapin  
 Résultat: Irritation légère de la peau  
 Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Résultat: Légère irritation passagère  
 Remarques: Probable étant donné les composants.

Remarques: Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

**Composants:**

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement  
 Espèce: Lapin  
 Résultat: Pas d'irritation des yeux


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 11.01.2017

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: 000000094975

SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 1.3

872591

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités

Résultat: Pas d'irritation des yeux

huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitement

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)

Espèce: Lapin

Résultat: Légère irritation passagère

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

Type de Test: Test de Buehler

Espèce: Cochon d'Inde

Evaluation: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)

Espèce: Cochon d'Inde

Evaluation: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames

Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Résultat: négatif

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 11.01.2017

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: 00000094975

SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 1.3

872591

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités  
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Information supplémentaire**
**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1 Toxicité**
**Composants:**

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

Toxicité pour les poissons : LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >= 100 mg/l

Point final: Inhibition de la croissance

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOELR: Calculés >= 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 14 jr

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEL: 10 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia (Daphnie)

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 11.01.2017

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: 000000094975

SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 1.3

872591


- Toxicité pour les poissons : LL50 (Poisson): > 100 mg/l
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Invertébrés aquatiques): > 10.000 mg/l
- Toxicité pour les algues : EL50 (Les algues): > 100 mg/l
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 10 mg/l  
Espèce: Poisson
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 10 mg/l  
Espèce: Invertébrés aquatiques
- Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)  
Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: WAF
- Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 600 mg/l  
Point final: Inhibition de la croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Composants:

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement  
Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 2 - 4 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)  
Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 0 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

		Page: 13
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 11.01.2017
		Date d'impression: 14.05.2018
		Numéro de la FDS: 000000094975
SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique		Version: 1.3
872591		

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Composants:**

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)  
 Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 7,5

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
 Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
 Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
- Emballages contaminés : Vider les restes.  
 Eliminer comme produit non utilisé.  
 Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
 Ne pas réutiliser des récipients vides.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

**ADR:** Marchandise non dangereuse  
**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:** Marchandise non dangereuse  
**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** Marchandise non dangereuse


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 11.01.2017

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: 000000094975

SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 1.3

872591

**RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES**
**DANGEREUSES (IMDG):** Marchandise non dangereuse

**RID:** Marchandise non dangereuse

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
**ADR:** Marchandise non dangereuse

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:** Marchandise non dangereuse

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** Marchandise non dangereuse

**RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES**
**DANGEREUSES (IMDG):** Marchandise non dangereuse

**RID:** Marchandise non dangereuse

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
**ADR:** Marchandise non dangereuse

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:** Marchandise non dangereuse

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** Marchandise non dangereuse

**RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES**
**DANGEREUSES (IMDG):** Marchandise non dangereuse

**RID:** Marchandise non dangereuse

**14.4 Groupe d'emballage**
**ADR:** Marchandise non dangereuse

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:** Marchandise non dangereuse

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** Marchandise non dangereuse

**RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES**
**DANGEREUSES (IMDG):** Marchandise non dangereuse

**RID:** Marchandise non dangereuse

**14.5 Dangers pour l'environnement**
**ADR:** Non applicable

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:** Non applicable


**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** Non applicable

**RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES**
**DANGEREUSES (IMDG):** Non applicable

**RID:** Non applicable

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

non applicable

		Page: 15
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 11.01.2017
		Date d'impression: 14.05.2018
		Numéro de la FDS: 000000094975
SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique		Version: 1.3
872591		

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Type de navire: non applicable  
 Codes de danger: non applicable  
 Catégorie de polluants: non applicable

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable


Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
 Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Non applicable

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Pas dans l'inventaire TSCA

LIS : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas sur la liste canadienne DSL et ont des limites

		Page: 16
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 11.01.2017
		Date d'impression: 14.05.2018
		Numéro de la FDS: 00000094975
SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique		Version: 1.3
872591		

quantitatives annuelle

AICS	N'est pas en conformité avec l'inventaire
ENCS	N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	N'est pas en conformité avec l'inventaire
PICCS	N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	N'est pas en conformité avec l'inventaire

#### Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Information supplémentaire

Date de révision: 11.01.2017


#### Texte complet pour phrase H

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité  
Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés



		Page: 17
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 11.01.2017
		Date d'impression: 14.05.2018
		Numéro de la FDS: 000000094975
SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique		Version: 1.3
872591		


La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)  
 IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)  
 CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).  
 CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)  
 CExx : Concentration Effective de xx  
 FG : Qualité alimentaire (Food Grade)  
 GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)  
 H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)  
 IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).  
 IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l' « Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).  
 OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)  
 ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)  
 Clxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)  
 IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)  
 ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)  
 CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)  
 DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)  
 logPow : coefficient de partage octanol-eau  
 N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)  
 OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)  
 VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)  
 PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique  
 PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)  
 PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)  
 PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)  
 PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)  
 P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)  
 STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)  
 STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)  
 VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)  
 MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)  
 vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)  
 WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas

ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin

		Page: 18
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 11.01.2017
		Date d'impression: 14.05.2018
		Numéro de la FDS: 000000094975
SynPower™ ENV C1/C2 SAE 5W30 Huile moteur synthétique		Version: 1.3
872591		

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)

CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)

CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)

DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)

REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

Phrase R Phrase de risque

Phrase S : Phrase de sécurité

WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne